

désobéissance soit volontaire, deux conditions sont requises : l'attention et le consentement. Il faut premièrement, s'apercevoir que telle chose est contraire à la loi de Dieu, tout au moins avoir quelque doute sur sa légitimité. Il faut deuxièmement, que la volonté consente, c'est-à-dire se porte librement vers l'objet reconnu mauvais par l'intelligence. Si l'une de ces conditions fait défaut, si une ignorance ou une erreur invincibles ont supprimé l'attention, si la violence a détruit la liberté, on n'a plus qu'une désobéissance involontaire. Comme disent les théologiens, le péché est alors purement *matériel*, il n'est pas *formel*. Or, c'est à ce dernier seulement que convient véritablement le nom de péché.

Enfin : une désobéissance volontaire à la loi de Dieu. Par loi de Dieu, il ne faut pas entendre seulement les préceptes divins résumés dans le Décalogue, mais encore tous ceux portés par l'Église ou par l'autorité légitime.

Quand il s'agit, non pas de distinguer les espèces, mais d'estimer le nombre des péchés, on compte les actes de volonté distincts. Autant d'actes, autant de péchés. Cependant, on peut parfois, par un seul et même acte, violer plusieurs préceptes et par conséquent commettre plusieurs péchés. Ainsi, celui qui fait une faute de manière à scandaliser son prochain, commet à la fois deux péchés à cause de ce scandale.

Le péché est le plus grand de tous les maux, parce que c'est une révolte contre Dieu.

Pour apprécier justement la malice du péché, il faut nous rappeler combien sont absolus les droits de Dieu sur nous.

Dieu nous a donné, puisqu'il nous a créés, tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes. Dieu a donc le droit de disposer de nous suivant son bon plaisir. Nous ne pouvons, sans injustice, soustraire rien de nous-mêmes à son autorité.

Cette souveraineté de Dieu sur nous lui donnait le droit de nous imposer toutes les lois qu'il voulait. Loin d'en abuser, il s'est contenté de nous commander le bien et de nous défendre le mal. Ayant à choisir entre Dieu et ces vanités ou ces vilenies, le pécheur donne la préférence à ces dernières. Il y a là pour Dieu, un outrage pareil à celui dont les Juifs se rendaient coupables envers Jésus-Christ quand ils lui préféraient Barabbas.

Enfin, pour offenser Dieu de la sorte, nous employons l'être, les facultés, les membres même qu'il nous a donnés. Nous tour-